

ABONNEMENT.

Un an. 30 fr.
Six mois. 16
Trois mois. 8

Hors du Département.

Un an. 35 fr.
Six mois. 18

On s'abonne

Chez tous les Libraires
français et étrangers.

ECHO DE L'OUEST

DIEU ET LA FRANCE

Religion. — Famille. — Propriété.

INSERTIONS.

Annonces, la ligne. . . 20 c.
Réclames, — 30
Faits divers, — . . . 75

S'adresser, pour l'insertion
des annonces, à M. PAUL
GODET, imprimeur, place
du Marché-Noir.

On s'abonne

Chez tous les Libraires
français et étrangers.

EUGÈNE DE MIRECOURT,
Rédacteur en chef.

Paraissant tous les jours, le lundi excepté.

ADMINISTRATION.
Rue Saint-Jean, n° 8, à Saumur.

ÉPHÉMÉRIDES DE LA COMMUNE.

15 MAI 1871.

Pendant toute la journée, le fort de Montrouge a été criblé d'obus par les batteries de Meudon, de Clamart et d'Issy. A Auteuil, une brèche est faite dans les fortifications.

Les troupes régulières y établissent un pont sur la Seine à Clichy. Elles passent le fleuve et repoussent les fédérés sous le rempart.

A la tombée du jour le drapeau tricolore flotte sur Clichy. Les blessés parisiens sont nombreux et toutes les ambulances sont pleines. On parle de deux mille hommes disparus ou faits prisonniers par les Versaillais.

LA QUESTION ESPAGNOLE.

Nous sommes en face de quelque chose de monstrueux, dont la politique ministérielle n'a pas horreur : c'est le spectacle d'un grand royaume exploité par des intrigants, livré à des princes étrangers, contraint de subir ce qui blesse sa foi religieuse, ses traditions, sa dignité.

L'âme espagnole est toute pétrie de haine pour l'étranger, et les ambitieux dont elle est devenue la proie après de longs malheurs emploient la force contre elle pour lui imposer des conditions anti-nationales et déshonorantes. Ce pauvre et noble peuple d'Espagne essaye de briser des liens indignes, et s'il arrivait que ses efforts fussent victorieux, il rencontrerait des gens venus de Florence ou de Berlin pour le rejeter dans le gouffre !

La cause de Charles VII se lie à la vieille liberté espagnole, à la vieille foi catholique, à tout ce grand passé dont les souvenirs sont écrits en caractères ineffaçables, et l'ancien pays, vainqueur des Maures, serait condamné à plier la tête sous le pied des dynasties

piémontaises ou allemandes ! Les perspectives que la politique officielle présente aux enfants de Pélage ne feront-elles pas bondir au-delà des Pyrénées ?

Il y a en Espagne deux forces qu'on n'extermine pas : le sentiment national et le sentiment catholique. Nous savons que le long et misérable règne d'Isabelle a corrompu cette nation ; mais les peuples qui croient sont guérissables, et la foi est encore vivante au-delà des monts. A côté de la révolution radicale dont les progrès sont trop certains, le catholicisme a, depuis deux ans, repris une ardeur nouvelle en Espagne ; nos catastrophes ont été des avertissements, la chute de la souveraineté pontificale a produit une impression profonde, et toute la partie honnête de la nation espagnole a senti monter dans son cœur de salutaires pensées. Elle ne se résigne pas au sceptre du fils du spoliateur du Pape ; il lui semble qu'elle devient complice des iniquités italiennes et que l'excommunication tombe en quelque sorte sur elle-même. Charles VII est l'expression vivante et royale de cette résurrection morale qui commence, de cette patience qui finit, de ces nouveaux destins qui se préparent.

La mémorable résistance espagnole de 1808 est contemporaine des persécutions du Pape. Un décret de Napoléon venait d'enlever à l'état ecclésiastique les légations d'Ancone, d'Urbino, de Macerata et de Camerino, lorsque commencèrent les insurrections dont les actes de Bayonne furent le signal. La province des Asturies, par droit historique et en souvenir de Pélage, se leva la première ; puis vinrent la Galice, la province de Santander, le royaume de Léon. La junte

de Séville, Saragosse et Palafox, la bataille de Baylen, sont entrées dans l'histoire. Napoléon se heurtait contre le sentiment national et contre le sentiment catholique de l'Espagne, et ce fut la date de la première décadence impériale.

Ce double sentiment a pu ne pas garder la même énergie depuis soixante ans ; il a des hauts et des bas selon les temps et les événements ; mais tenez pour certain que, s'il peut sommeiller, il a des réveils, et qu'il conserve toujours sa vigueur native : il a quelque chose des rochers de la Sierra-Morena et de leur indestructible âpreté. Le plus puissant colosse du monde moderne s'y est brisé : nous verrons ce qui arrivera à Victor-Emmanuel et à M. de Bismark s'ils ne craignent pas de s'y risquer.

SAUMUR

14 MAI.

Les séances de l'Assemblée nationale des 10 et 11 mai, consacrées à cette éternelle loi sur la magistrature, n'ont offert qu'un intérêt médiocre.

L'article 10, qui voulait confier la présentation des magistrats aux membres de la cour d'appel, a été repoussé à trois voix de majorité. La discussion de la convention postale avec la Prusse était à l'ordre du jour de la séance d'hier lundi.

M^{gr} l'évêque de Metz vient de prendre l'engagement solennel de rester à la tête de son diocèse. Ne voulant pas prêter serment à l'empereur d'Allemagne, il pourvoira de ses deniers à l'entretien de l'évêché.

On prête à M. Thiers un propos, qui, s'il est confirmé, soulèvera l'indignation de toute la France. Nous empruntons la nouvelle au *Journal de Paris*.

« Il y a peu de jours, dit cette feuille, M. Thiers avait quelques personnes à déjeuner et causait, selon son habitude, avec beaucoup d'entrain : « Si j'avais été un grand homme, dit-il, savez-vous qui j'aurais voulu être ? Là-dessus, chacun prononce un nom : Alexandre, César, Napoléon. — Non, dit-il, j'aurais voulu être Annibal. Il a eu le plus rare de tous les mérites : il s'est dévoué pour une patrie qu'il méprisait. »

Voyez-vous M. Thiers méprisant la France ? Où sommes-nous descendus, grand Dieu !

Les républicains ne vont pas être contents.

Voici un roi qui nous arrive. Parmi les passagers du paquebot transatlantique *la Guienne*, mouillé avant-hier à Pauillac, se trouve un roi africain accompagné d'une nombreuse suite. Ce roi porte un nom qui paraîtra étrange aux oreilles européennes. Il se nomme Ranalalalulu. Il est suivi d'un premier ministre, d'un eunuque pour la garde de ses femmes, de plusieurs dignitaires et d'un cuisinier sacrificateur.

Ce roi nègre est arrivé avant-hier à Bordeaux, et est descendu à l'hôtel des Princes, où il occupe tout le premier étage. Il vient en France, non pas seulement pour étudier nos mœurs, mais surtout pour donner aux gouvernements de Paris et de Londres des explications au sujet de mauvais traitements dont auraient été victimes dans ses Etats quelques missionnaires catholiques et anglicans.

Ranalalalulu était attendu hier soir à Paris. Il sera reçu, dit-on, par M. Thiers.

LE SOULÈVEMENT ESPAGNOL.

Nous soupçonnons véhémentement les correspondants espagnols de l'agence Havas d'avoir jadis cultivé le mélodrame. Ils traitent la politique contemporaine à l'usage et à l'instar des rédacteurs du *Siccle*.

Les véritables auteurs du soulèvement espagnol sont, à leurs yeux, tous les curés de l'Espagne, — et il y en a beaucoup.

Fenilleton de l'Écho de l'Ouest.

AVANT, PENDANT ET APRÈS
LA TERREUR (1)

Extraits des gazettes françaises indépendantes, publiées à l'étranger de 1788 à 1794.

(Suite.)

XXXI

Pillage de la congrégation des Pères Lazaristes. — La cocarde verte. — Établissement de la commune. — Formation des milices bourgeoises. — Paris éclairé aux lampions.

AOÛT 1789.

Décidément c'est une révolution dans toutes les règles. On s'acharne à désobéir de plus en plus à Louis XVI et à ses ministres.

Procédons par ordre.

Durant la nuit du dimanche, 12, au lundi 13 juillet, la bourgeoisie parisienne fut en proie à de vives alarmes. On craignait que cette populace, maîtresse de la ville, et dont tout semblait accroître l'état violent de fermentation, ne commît d'irréparables excès, avant qu'on ne fût en mesure de

(1) Voir les nos du 1^{er} mars au 14 mai.

les réprimer. Les négociants et les personnes dont le domicile est au niveau de la rue restèrent éveillés et debout jusqu'au point du jour. Alors on se réunit et on avisa aux moyens d'agir de concert pour la défense commune.

Il était urgent de prendre des mesures aussi promptes qu'énergiques.

On sut que les bandes tumultueuses de la veille, après s'être enivrées dans les cabarets des faubourgs, avaient mis le feu aux barrières et venaient de piller le couvent de la congrégation de Saint-Lazare, sous prétexte que les prêtres de la Mission y entassaient des grains, pour affamer le peuple.

Tous les Lazaristes auraient pu être massacrés par ces furieux, sans le courage et la présence d'esprit du supérieur, qui, au moment où la porte d'entrée volait en éclats sous les coups de hache, se présenta seul aux assaillants.

« — Mes amis, leur dit-il, vous nous éveillez d'une manière assez brusque, et la cloche n'aura pas besoin de sonner matines (il était deux heures après minuit). Pourquoi ce désordre ? A quoi bon briser les portes ? On vous a dit que nous cachions du blé, c'est faux. Vous pouvez entrer et voir qu'il y a ici bien juste pour notre consommation personnelle. Du reste, prenez tout, si bon vous sem-

ble. Ce que nous avons appartient au peuple. »

Il calma la foule par ces paroles.

Puis, conduisant une vingtaine d'hommes au grenier de la maison, il chargea lui-même sur leurs épaules des sacs de farine, qu'ils emportèrent à la halle, en criant :

« — Vivent les Pères Lazaristes ! » (1)

Mais les événements pouvaient, à chaque minute, prendre plus de gravité. Les bourgeois ne voulaient pas rester à la merci de ces hordes vagabondes, armées de piques, de faux emmanchées et de pertuisanes, et qui, d'un moment à l'autre, allaient peut-être organiser le sac de la ville et verser le sang. Donc, ils prirent la détermination de s'armer à leur tour. On vérifia le nombre d'hommes capables de porter un fusil, et tous les citoyens se montrèrent disposés à combattre l'émeute.

(1) Le journal fait ici bon marché des désordres qui eurent lieu dans la maison Saint-Lazare ; ils ont été plus graves qu'il ne le dit, non comme pillage peut-être, mais comme dévastation aveugle et brutale. Cent vingt hommes du peuple, ivres-morts, furent noyés dans les caves par d'autres misérables, qui avaient défoncé tous les tonneaux, et l'épouvante était telle que la plupart des Pères avaient pris la fuite. Si le supérieur a pu arrêter un instant le vandalisme, ce n'a été que pour le voir ensuite s'exercer dans toute sa rage. Du reste, une rectification sera faite plus tard par le journaliste lui-même.

Cette disposition, des esprits flatta les députés brouillons, accourus de Versailles à la première nouvelle du soulèvement. Ils s'empressèrent de déclarer aux bourgeois que c'était à eux seuls de garder la capitale.

« — Assurément, dirent-ils, l'Assemblée ne manquera pas de louer votre courage et de décréter l'établissement de milices bourgeoises, qui pourront fonctionner, non-seulement à Paris, mais dans la France entière, et permettre le renvoi définitif des troupes. Au moins la nation se défendra par elle-même contre les entreprises du despotisme ! »

On ne pouvait pas mieux profiter de la circonstance et du désir que les citoyens avaient d'empêcher le désordre, pour exciter un mouvement révolutionnaire plus dangereux que celui dont on voulait amener la répression.

Le comte de Mirabeau était naturellement à la tête de ces habiles donneurs de conseils et développait dans les groupes les précieuses idées qu'il avait déjà fait accepter à la Chambre.

Il s'empressa de retourner à Versailles, afin de ne pas manquer l'ouverture de la séance.

Vers neuf heures du matin, toutes les cloches de Paris furent en branle pour appeler dans leurs paroisses respectives les bourgeois des soixante

Ils ne voient dans l'ensemble des troupes rassemblées autour de don Carlos qu'une immense armée de curés. Hier, ils affirmaient que don Carlos n'était accompagné que d'un seul curé dans sa fuite — et c'était assez. Ils attestent aujourd'hui qu'il y en a cent quatre-vingts sous ses ordres.

L'agence Havas s'élève contre la multiplication des curés, comme les rédacteurs du *Siècle* s'élevaient jadis contre la multiplication des pains.

Les curés dans l'armée de don Carlos peuvent donc aujourd'hui former un escadron de cavalerie plus ou moins légère, car chacun sait que les ecclésiastiques courent difficilement; ils pourront demain former un régiment, et après-demain une avant-garde.

Cette façon d'exciter en France les passions soi-disant voltairiennes nous paraît aussi comique que lamentable.

Mais de telles manœuvres télégraphiques serviront probablement le duc d'Aoste bien autrement qu'on ne l'espère. En effet, les esprits doués du sens critique jugeront vraisemblablement que cent quatre-vingts curés n'ont pas rejoint les bataillons carlistes sans être escortés par quelques-uns de leurs paroissiens. Or, comme les évaluations officielles ne portent qu'à quelques centaines le total des soldats de l'indépendance espagnole, un esprit même ennemi du paradoxe en pourrait conclure que chacun des curés de l'Espagne n'a entraîné avec lui vers la révolte, tout au plus qu'un paroissien et demi.

On écrit de Bayonne :

L'affaire d'Oroquieta est loin d'avoir eu l'importance qu'on lui attribue et surtout d'avoir été une déroute de l'armée carliste. Cette petite armée s'est battue en se retirant, parce que cela convenait au plan de ses chefs. Du reste, elle n'a pas été poursuivie. Les pertes carlistes ne dépassent pas dix-sept blessés et un petit nombre de prisonniers, faits parmi des hommes qui n'étaient pas armés. Quant à Moriones, il a perdu de trente à quarante hommes.

Le résultat de cette affaire a été de permettre aux carlistes de prendre la direction qui leur convenait. S'ils ont fractionné leurs forces, ce n'a point été pour se disperser, mais bien pour obéir à l'ordre qui leur a été donné d'agir ainsi. Je n'ai pas besoin de vous dire que don Carlos est toujours en Espagne et qu'il y restera. En dépit des dépêches du gouvernement de Madrid, annonçant que le soulèvement carliste est battu sur tous les points, soyez convaincu que ce soulèvement devient tous les jours plus considérable. L'enthousiasme du peuple espagnol pour don Carlos n'a jamais été plus grand.

En même temps que cette note, on envoie le texte d'une proclamation adressée par le député de la province de Guipuzcoa à ses compatriotes. En voici la traduction :

« Habitants du Guipuzcoa !

» Aux armes ! mieux vaut mourir avec gloire que vivre dans l'ignominie.

» Aux armes ! habitants de Guipuzcoa, aux armes ! Notre soulèvement est surabondamment justifié.

» La religion, les fueros, l'honneur réclament des efforts héroïques, et jamais, dans les occasions solennelles, le noble peuple basque n'y a manqué.

» Habitants de Guipuzcoa !

» Aux armes ! tous aux armes ! maintenant ou jamais ! ou vaincre ou mourir !

» Habitants du Guipuzcoa !

» Votre député-général est à son poste d'honneur. Après lui, rangez-vous sous l'étendard que nous levons bien haut, et sur lequel nos ancêtres ont écrit avec le sang de leurs veines :

» Vive la religion !

» Vivent les fueros !

» Vive l'Espagne !

» Vive don Carlos !

» Oyarzun, le 3 mai 1872.

» Miguel de DORRONSORO. »

On lit dans la *Patrie* :

Le prince Alphonse, frère de don Carlos, est entré avant-hier en Espagne, en passant par Gironne; il était accompagné du général Elío, qu'on suppose devoir commander en chef l'armée de l'insurrection. Il est allé rejoindre le prétendant à Luzano, où il se trouvait samedi dernier. L'uniforme de don Carlos se compose d'un pantalon aragonais, d'une veste courte à la mode de cette contrée (Zamarra), d'un béret blanc, et d'une épée supportée par un baudrier en bandoulière.

Des armes en assez grande quantité ont été introduites en Espagne par Manresa; elles se composent de fusils-baïonnettes et de munitions de toute sorte. Il a été formé des détachements carlistes de cavalerie; il en est un qui a paru aux environs d'Alcaniz; deux autres, du côté de Badajoz.

Mais, ce qui est plus grave pour la cause du roi Amédée, c'est que les fédéralistes et les radicaux d'Espagne se soulèvent de leur côté, et viennent ajouter un embarras de plus à celui que les carlistes lui suscitent. A Villafranca de Los Barros (Badajoz), un chef républicain a réuni huit cents partisans. Sur divers autres points, notamment dans la Catalogne, les républicains forment des bandes particulières.

Voici d'autres nouvelles qui viennent s'ajouter à d'autres faits bien connus sur la voie ferrée de Vittoria. Le train express a été arrêté et le chemin coupé près Alsasua; à Lérida, qui jusqu'à ce jour s'était tenue en dehors de l'insurrection, il s'est formé une bande qui parcourt déjà le centre des vallées espagnoles; enfin Bilbao se trouve, en ce moment, cerné par des bandes carlistes qui cherchent à s'en emparer.

LE COMITÉ DES ÉTUDIANTS

A PARIS.

Un comité s'est formé parmi les étudiants de Paris pour combattre la propagande révolutionnaire qui se fait en faveur de l'enseignement exclusivement laïque, c'est-à-dire athée. Ce comité nous communique l'appel qu'il adresse aux étudiants qui veulent la religion, l'ordre et la liberté :

APPEL AUX ÉTUDIANTS.

A peine cicatrisée de ses innombrables blessures,

la France est de nouveau mise en péril par les coupables projets des ennemis jurés de la morale et de la foi. « Abolition des études religieuses », tel est le but qu'ils se proposent; « instruction gratuite, obligatoire, et surtout laïque » : tel est leur programme! Devant leur ardente propagande et le succès de leurs sophismes, il n'est plus permis d'hésiter. L'abstention des partis honnêtes a fait trop longtemps nos malheurs, et s'il est vrai de dire avec un illustre orateur que « l'éducation des enfants soit une des causes principales de la prospérité ou du déperissement des États, » on ne saurait rester inactif devant le danger imminent qui menace aujourd'hui la patrie malheureuse.

« Toute éducation qui n'est pas religieuse, a dit Aimé Martin, décomplète l'homme et ne réussit tout au plus qu'à former un animal intelligent. C'est une erreur de penser que l'homme n'est grand que par la science : il n'est grand, il n'est homme que par la connaissance de Dieu. »

« L'étude de la religion, ajoute d'Aguesseau, doit être le fondement, le motif et la règle de toutes les autres. »

L'indifférence et l'athéisme ont énervé la France et préparé nos désastres; l'instruction laïque, si malheureusement elle était promulguée, tout en étant un attentat à la liberté la plus chère, finirait notre ruine. Loin de nous relever par une éducation féconde, elle ne pourrait qu'accroître la démoralisation qui jusqu'ici fit tous nos maux. La prospérité d'un État est en raison directe de la foi de ses citoyens : c'est un fait historique et qu'on ne saurait nier. « La chute d'une religion a toujours entraîné la chute des empires : le faite tombe quand la base s'écroule, » a dit Chateaubriand. Il serait trop long d'énumérer les bienfaits du catholicisme, et sa féconde et nécessaire influence sur l'éducation des enfants. Tous les penseurs sont ici d'accord, et la morale indépendante est réduite au silence.

C'est au nom du pays, c'est au nom de la France encore envahie, sanglantée et démembrée, que, réunis en comité, nous faisons un appel à tous les étudiants à qui le catholicisme et la patrie sont chers. La famille et l'État sont l'un et l'autre menacés, le camp du mal est nombreux, la propagande est immense : il est temps de montrer qu'il reste au fond des cœurs de la jeunesse éclairée de France un peu du feu sacré de la foi de nos pères. Étrangers à la politique, si nous prenons ici la plume, ce n'est que par amour pour le pays et pour la foi.

Nous faisons un appel à tous, parce que nous avons une opinion trop juste des nobles sentiments et de l'intelligence des étudiants français, pour douter un instant qu'il ne soit entendu. On reproche au catholicisme d'être la foi des ignorants : c'est le moment pour nous d'affirmer le contraire, et de retourner contre eux-mêmes les arguments des accusateurs.

A quelque parti que vous apparteniez, étudiants, et quel que soit votre drapeau, républicains ou monarchistes, c'est au nom du respect des lois, c'est au nom de la liberté, c'est au nom de l'ordre et de la patrie que nous nous adressons à vous. Souvenez-vous de la Commune et de ses horreurs dans la cité précisément où l'instruction laïque est la plus florissante. Souvenez-vous de nos désastres, et songez, en réfléchissant au grand œuvre que l'avenir attend de nous, que le catholicisme a toujours fait les braves.

Point d'abstention, point d'apathie : c'est du salut du pays qu'il s'agit ! Que vos noms pressés soient la réfutation la plus éloquente de la monstrueuse utopie de la régénération de la France par l'instruction laïque.

Vive la religion ! Vive la France !

Pour le Comité :

EUGÈNE BILLARD, AUGUSTE DUVERNE,
étudiant en médecine. étudiant en droit.

Messieurs les étudiants trouveront des pétitions aux deux Facultés de droit et de médecine.

Faits et propos du jour.

On nous communique un document fort curieux trouvé, il y a environ trois semaines, dans les ruines de la salle du Trône, à l'Hôtel-de-Ville. C'est la liste des noms nouveaux que devaient porter certaines voies publiques.

La rue Saint-Antoine devait s'appeler rue Danton; l'avenue Victoria, avenue de Quatre-vingt-treize; la rue du Temple, rue des Ouvriers; l'avenue du Roi de Rome, avenue de la Fédération; la rue Royale, rue Républicaine; la rue de l'Hôtel-de-Ville, rue de la Commune; et la rue Lepic, à Montmartre, rue du 18 mars. La rue Saint-Honoré redevenait la rue Honoré, comme du temps de Robespierre.

Il va sans dire que les voies portant des noms de rois ou de saints étaient toutes débaptisées. C'est ainsi que le passage de la reine de Hongrie devait prendre le nom de passage de la République, la rue des Filles-Saint-Thomas, rue des Filles-à-Thomas, et la rue Fontaine-au-Roi, rue Fontaine-au-Peuple.

Quelques rues ne subissaient que des changements presque imperceptibles. La rue des Bons-Enfants se contentait de devenir la rue des Bons-Bougres, et la rue Pérelle se serait appelée rue Pétrolle. Le public s'en serait à peine aperçu.

Samedi, à huit heures du soir, dit le *Courrier de l'Aude*, une troupe nombreuse, composée de 450 hommes, s'est présentée au presbytère de la commune d'Ouveillan avec des armes et des bâtons. Elle venait de signifier au curé avec des cris et des menaces d'avoir à déguerpir avant huit jours, sous peine de s'y voir contraint par la violence.

Le curé d'Ouveillan est un digne prêtre, aussi distingué par sa prudence que par sa modération et ses formes polies; il ne peut donc avoir donné lieu à cette démonstration bruyante. C'est parce qu'il est prêtre qu'il est

districts. La profanation des églises passe décidément en système. On est sûr de les voir envahir, lorsqu'il s'agit de la réunion de quelque assemblée tumultueuse.

Une centaine d'estafettes se trouvèrent disposées fort à propos à se mettre au service des électeurs, afin de transmettre plus rapidement les messages d'un district à un autre district, et de venir ainsi en aide à l'unanimité des délibérations.

La bourse de Son Altesse royale continue d'opérer des prodiges.

A dix heures, on décida que tous les Français, dès le jour même, seraient tenus de porter la cocarde verte.

Pourquoi la cocarde verte ?

Un paragraphe du décret nous l'apprend; c'est « un symbole d'espérance et un sort plus heureux pour le peuple. »

A onze heures, les districts envoyèrent leurs députés à l'Hôtel-de-Ville, avec mission de déposer à l'instant même le prévôt des marchands et les officiers municipaux. A une heure de l'après-midi, on supprimait l'ancien système administratif, en reconstituant sur de nouvelles bases les fonctionnaires déposés et en leur adjoignant de nouveaux collègues. La municipalité prit le nom de Commune.

On envoya, dans la soirée, prévenir l'Assemblée nationale des résultats obtenus.

Pendant le reste du jour, l'Hôtel-de-Ville fut littéralement assiégé par les citoyens qui venaient se faire inscrire pour la formation des compagnies bourgeoises.

Les plus pressés allèrent prendre les fusils des corps-de-garde et de tous les dépôts publics.

Dès le matin, les soldats gagnés à la révolte avaient été prévenus dans leurs casernes. Ils arrivèrent en masse et se mirent à la disposition des bourgeois pour leur apprendre l'exercice. D'autres régiments ne tardèrent pas à imiter cet exemple. Celui de Provence, qui était à Saint-Denis, accourut tout d'une haleine et entraîna, chemin faisant, plusieurs compagnies du régiment de Ventimille.

Bientôt les gardes suisses désertèrent à leur tour.

On organisa les nouveaux miliciens; on commença les patrouilles dans Paris, et chaque patrouille était accompagnée d'un certain nombre de soldats instructeurs.

La capitale jeta des cris d'admiration lorsqu'elle vit ses bourgeois sous les armes. Pourtant c'était une scène grotesque et frisant le ridicule. A toute

autre époque, elle n'eût pas manqué de provoquer le rire universel. Des baudriers et des buffleries sur un costume de ville, un sabre ballottant entre les jambes et faisant trébucher celui qui le porte, un fusil tenu gauchement, des allures embarrassées et niaisées, voilà ce qu'on applaudit en temps de révolution. Bien assurément ces braves bourgeois, sans les soldats qui leur prêtaient main-forte, n'auraient pu disperser le moindre groupe ni arrêter un seul pillard.

En marchant dans les rues, ils avaient l'œil à droite et à gauche pour voir si les passants portaient la cocarde.

Ils n'admettaient aucune excuse à cet égard. Les retardataires étaient obligés d'entrer dans la première boutique venue pour acheter le signe national, qu'on avait soin de leur vendre un prix fou.

Cette excellente milice bourgeoise arrêtait les voitures au passage, en ouvrait d'autorité les portières, et, si hommes et femmes n'avaient pas la cocarde verte, il fallait que le cocher descendit en acheter autant qu'il y avait d'individus dans le véhicule. Les hommes devaient la fixer à leur chapeau, les femmes à leur bras, et la voiture avait seulement la permission de continuer sa route.

Messieurs les boutiquiers de Paris firent ce jour-là de brillantes affaires. On vendait des cocardes partout.

Un seul magasin du Palais-Royal en fabriqua

trente mille du plus beau modèle et du plus beau vert. Le patron les cédaient contre espèces en gros et en détail. Il avait accaparé, pour mener à bonne fin cette spéculation magnifique, toutes les couturiers du voisinage.

Il y a eu des gens insultés et même battus, parce qu'ils avaient oublié leur bourse et ne trouvaient pas dix sous pour se mettre à la hauteur de la mode révolutionnaire. De chauds patriotes ne purent obtenir sur leur bonne mine crédit d'une cocarde.

Ces premières applications du système de liberté sont originales et donnent à réfléchir.

La nuit amena de nouvelles exigences.

Attendu qu'il n'y a jamais d'émeute bien faite à Paris, si on ne casse pas les lanternes, on ne trouva plus un seul reverberien en état de servir, et, comme les nouveaux miliciens ne pouvaient pas déceint manœuvrer dans l'ombre, chaque maison et chaque hôtel durent placer des lampions sur les fenêtres ou sur les bornes, afin d'éclairer les patrouilles bourgeoises.

De méchants railleurs, — il y en a dans les circonstances les plus tristes, — faisaient observer que ces braves gens n'avaient jamais eu tant de lumières.

EUGÈNE DE MIRECOURT.

(La suite à demain.)

en butte aux fureurs de tous ces organisateurs d'enterrements civils.

Il est enfin terminé le compte de l'approvisionnement de Paris pendant le siège, dit l'*Eclair*. Cent soixante-dix millions ont été dépensés !... dont quatre-vingt-cinq millions inretrovables, et qui seront portés aux comptes des profits et pertes.

Profits et pertes de qui ? Voilà la question.

On écrit de Toulouse, au *Figaro* :

« Le département de la Haute-Garonne est sillonné, depuis quelque temps, par de prétendus ouvriers qui prennent le nom de rouleurs. Ce nom leur a été donné parce qu'ils restent peu de temps dans la même localité et sont en quelque sorte nomades.

» Ces rouleurs s'introduisent dans les ateliers sous prétexte de demander du travail, mais, en réalité, pour faire de la propagande en faveur de l'Internationale. La police leur fait la chasse. On en a arrêté quelques-uns et on a trouvé sur eux des programmes de la *Ligue radicale du Midi* et des proclamations de l'Internationale imprimées en Espagne.

» La plupart de ces rouleurs cachent leur origine. Plusieurs se donnent comme Belges.

» Dans les petites localités, la population remarque leurs allures mystérieuses. A Carcassonne, l'un d'entre eux aurait avoué qu'il se préparait, pour la fin de ce mois, une insurrection communarde dans tout le Midi. Il ne faut donc pas s'étonner que la police redouble de surveillance. »

Une femme âgée de cinquante ans, nommée Sidonie Maucoing, vient d'être arrêtée et conduite à Versailles, sous l'inculpation d'avoir, sous la Commune, fait partie d'un bataillon de pétroleuses.

Cette femme, une horrible mégère aux cheveux gris ébouriffés, portant sur la joue gauche une large tache de vin, demeurait à la Villette, au fond de l'impasse des Tilleuls, dans un taudis infect. Ce sont les voisins qui l'ont dénoncée comme ayant participé, d'une manière spéciale, aux incendies du théâtre de la Porte-Saint-Martin et des Magasins de la Villette. Dans le passage des Tilleuls (quel passage, bon Dieu !) on l'avait surnommée la dernière pétroleuse.

La femme Maucoing n'a nullement cherché à nier ni son identité, ni les faits dont elle est accusée ; elle s'est contentée d'injurier les agens de l'autorité qu'elle a traités de sales Versaillais, en les menaçant de la revanche... la revanche de la Commune.

Ajoutons, comme circonstance atténuante, que la dernière pétroleuse se trouvait, selon son habitude, dans un état d'ébriété très-accentué.

Extrait du *Soir* (article intitulé : *Les Dettes de cabaret*) :

On ne s'imagine pas combien l'usage de boire à crédit s'est répandu...

Boire à crédit, autrement dit : boire à l'œil. — Vous verrez comme sous la dictature borgne de M. Gambetta, — dont le ciel nous préserve ! — l'usage de boire à l'œil se répandrait encore davantage parmi les populations. Ce serait l'hommage des ivrognes à l'œil du maître.

On lit dans l'*Aube* :

« On nous signale de Pouan, canton et arrondissement d'Arcis-sur-Aube, un fait d'une gravité peu ordinaire. Il s'agit d'une rixe, dont l'issue a malheureusement été fa-

tales, entre plusieurs élèves de l'école de cette commune.

» Quelques-uns de ces élèves en voulaient à leur condisciple Robin ; cinq ou six écoliers attaquèrent le jeune garçon, objet de leurs ressentiments, le renversèrent à coups de pied et à coups de poing.

» Le pauvre enfant n'était pas de taille à lutter contre ses agresseurs, plus nombreux et plus âgés. Il se débattit vainement pour échapper de leurs mains. Les plus furieux poussèrent alors la méchanceté jusqu'à se jeter sur leur condisciple ; ils lui meurtrirent la figure et lui brisèrent l'épine dorsale, en marchant sur son corps étendu par terre.

» Le malheureux enfant, accablé de blessures, ne tarda pas à rendre le dernier soupir ; il vécut cependant assez encore pour désigner aux personnes accourues à son secours le nom de l'écolier qui l'avait le plus maltraité.

» La justice fait une information. »

Hier, une petite fille s'étant rendue à sept heures du soir à l'église du couvent des Franciscains, rue des Fourneaux, 83, aperçut dans un coin des hommes qui semblaient occupés à un travail qu'elle ne put définir. Elle eut peur et s'enfuit.

Rentrée chez elle, elle fit part à ses parents de ce qu'elle avait vu. Son père, dont le logement fait face au couvent, vit, en effet, sortir de l'église des individus qui se dirigèrent vers un terrain vague, où se trouvait une voiture de saltimbanque.

Grâce à ces indications et sur la déclaration du supérieur du couvent que le tronc de l'église avait été dévissé et enlevé, M. Félix, commissaire de police, se transporta vers l'habitation roulante des saltimbanques, et se fit ouvrir. Dans cet énorme véhicule, où régnait une complète promiscuité, se trouvaient quatre hommes, deux femmes et deux enfants. On faisait ripaille. Des poulets rôtis, arrosés d'un vin généreux, servaient au repas de la troupe.

Le commissaire de police appréhenda l'homme qui venait de lui ouvrir.

— Je suis topé, dit celui-ci ; c'est moi qu'on recherche.

On trouva dans ses poches des couverts d'argent, et, dans l'intérieur de la voiture, des instruments à l'usage des voleurs. Les inculpés ont fait des aveux complets. Les couverts provenaient d'une maison isolée de Vanves, habitée par une femme octogénaire.

Au nombre de ces individus, qui ont été conduits au Dépôt, se trouve un forçat en rupture de ban et recherché depuis longtemps par la police.

CHATIMENT D'UNE FEMME. — Il nous a été donné d'assister à un spectacle assez étrange.

Hier, vers quatre heures, un rassemblement s'était formé dans le haut de la rue Lafayette ; une femme, assez bien mise, était là, gesticulant et proférant les menaces les plus bizarres contre la France ; elle se disait Prussienne, et semblait fort aise de le proclamer ; puis elle invectivait la foule, qui la regardait dire et faire, avec un sentiment dans lequel la curiosité dominait.

Cette scène scandaleuse aurait pu se continuer ainsi fort longtemps, lorsque survint un monsieur, d'une quarantaine d'années environ, et portant la rosette d'officier de la Légion-d'Honneur à la boutonnière.

Il prêta l'oreille aux discours de la dame pendant quelques secondes, puis il s'approcha d'elle, et le plus délicatement du monde

il la prit sous le bras gauche, pendant que de la main droite il lui relevait ses jupes, et lui administrait *coram populo* la correction la mieux méritée.

Puis, la remettant sur pieds, il la salua gracieusement et disparut.

Il serait difficile de vous dépeindre le délire de cette même foule qui venait de se laisser insulter sans souffler mot ; c'étaient des cris et des trépignements de joie, il ne fallut rien moins que l'intervention de quelques vigoureux poignets pour empêcher que l'on n'écharpât la malheureuse, qui se sauva à toutes jambes, emportant sa honte et son châtement.

Il y a deux jours, le nommé Mazillier sortait de la boutique d'un marchand de vin du faubourg Saint-Antoine, en compagnie d'un soldat. Le tambour-major Alliod, du 46^e régiment provisoire d'infanterie de ligne, passait en ce moment. Mazillier, quittant son compagnon, s'avança vers le sieur Alliod, et, l'apostrophant grossièrement, tira une épée contenue dans une canne qu'il tenait à la main, et en porta au tambour-major un coup qui ne l'atteignit pas, heureusement. Des passants et des gardiens de la paix se jetèrent sur l'agresseur et le conduisirent chez M. Roubel, commissaire du quartier Sainte-Marguerite ; fouillé, il a été trouvé porteur d'un revolver à six coups et chargé. Mazillier a été envoyé au dépôt de la préfecture de police.

On lit dans la *Décentralisation* de Lyon :

« Au moment où les commis-voyageurs de la république sociale promettent leurs discours et leurs lettres de recommandation sur le territoire français, il n'est pas inutile, croyons-nous, de faire connaître les derniers ordres de l'Internationale.

» Si nous sommes bien renseignés, ces ordres sont des plus précis. Au jour de la lutte, s'abstenir de toute attaque contre l'armée. Dans le cas où il ne serait pas possible de pétrolier par les étages inférieurs, les membres de l'Internationale ont le devoir de mettre le feu à leur petit mobilier, aux plus hauts étages.

» Cette dernière condition est dure ; on nous affirme que beaucoup d'ouvriers lyonnais se seraient résignés à ce sacrifice en faveur de la cause. Pauvres ouvriers ! rien ne les détrompe ! »

MOTS DE GYGES.

On ne peut nier que les commeneux ne soient très-aimés dans le Midi de la France. Ils ne peuvent en effet arriver dans un port de mer sans être accueillis par des transports.

C'était pendant le siège. Notre confrère B..., bohème de la plus belle venue, rencontre aux abords des fortifications un certain nombre de francs-tireurs, parmi lesquels il reconnaît son ami S..., le fusil sur l'épaule.

— Où vas-tu comme cela ? demande-t-il.
— Nous allons faire une reconnaissance.
— Une reconnaissance ! ce doit être du côté du mont-de-piété, alors !

— Avez-vous lu le nouveau volume de Victor Hugo ?

— Oui.
— Eh bien, qu'en pensez-vous ?
— Je pense que ça ne devrait pas s'appeler l'*Année terrible*, mais l'*ennui terrible*.

On demandait au directeur d'un nouveau journal, qu'elle était sa ligne politique.

— Elle est bien simple, répondit-il, saluer le passé, s'incliner devant le présent et sourire à l'avenir.

Entre députés de la droite, écho de la séance d'hier ;

— Ce pauvre Gambetta ! Ses discours de province l'ont enrôlé. Il tousse...
— Je disais bien que c'était un homme capable de toux.

Chronique de l'Ouest

ET
CHRONIQUE LOCALE

Le 5 vers cinq heures du soir, le nommé Hamon, roulier à Champigné a été trouvé mort dans un fossé ne contenant que 50 centimètres d'eau.

Le médecin appelé à le visiter a déclaré que cette mort était le résultat d'une apoplexie.

Le 6, le sieur Gaultier, journalier à Sorges, commune des Ponts-de-Cé, s'est noyé dans un fossé où il n'y avait pas dix centimètres d'eau. Cet homme pris de vin était tombé la face dans ce fossé.

On écrit de Tours.

Ce matin, vers 6 heures moins un quart, le feu a pris à une des baraques en planches de la ligne la plus rapprochée du quai, sur le champ-de-foire. En un instant et sans qu'il ait été possible de l'éteindre, il s'est propagé, à droite et à gauche, sur une longueur de 60 mètres. Le bois blanc avec lequel les baraques avaient été construites, les peintures à l'essence ou au pétrole dont le bois était imbibé, les marchandises, presque toutes très-combustibles, qui se trouvaient dans les baraques, tout a contribué à activer le progrès du feu. Environ une demi-heure après, les baraques incendiées n'étaient plus qu'un monceau de cendres et de débris fumants, que quatre pompes, qu'on s'était hâté d'amener sur les lieux, finissaient d'éteindre.

Une enquête commencée immédiatement par la police fera probablement connaître si, comme on le prétend, la cause du sinistre doit être attribuée à une fuite de gaz, et à quel chiffre peuvent s'élever les pertes des malheureux marchands qui avaient étalé leurs marchandises dans ces baraques.

Voici quelques nouveaux détails que nous venons de recueillir.

Un ouvrier appelé pour réparer une fuite de gaz se serait approché avec une lumière qui aurait aussitôt provoqué une explosion, et en vingt-cinq minutes 57 mètres de baraques auraient été atteintes.

Le dégât est évalué à 9,000 fr. pour les baraques et à 20,000 fr. environ pour les marchandises.

AVIS ADMINISTRATIF.

Le Maire de la ville de Saumur, aux termes de la loi du 12 février 1872 et de la circulaire préfectorale du 8 courant, invite toute personne qui détient, à quelque titre que ce soit, un extrait authentique d'un acte de l'état civil de Paris antérieur à 1860, ou dressé à la mairie du 12^e arrondissement, depuis le 1^{er} janvier 1870 jusqu'au 25 mai 1871, à en effectuer la remise à la Mairie (bureau de l'état-civil).

Une copie dûment certifiée sera remise comme récépissé au déposant, laquelle sera plus tard échangée gratuitement contre une expédition en forme faisant la même foi que la pièce déposée.

Les personnes majeures, nées ou ayant contracté mariage à Paris ou dans les communes annexées, et, pour les mineurs, leurs ayants-droit, sont également invités à se présenter sans délai à la Mairie pour y faire la déclaration nécessaire à la reconstitution des actes de l'état-civil détruits par l'insurrection de 1871.

Hôtel-de-Ville de Saumur, le 11 mai 1872.

Le Maire,
BODIN.

LETTRES D'UN PAYSAN.

IV

Monsieur le journaliste,

Le mal qu'ont fait les sept du conseil municipal de Saint-Martin-le-Chantre — vous savez ? les ennemis personnels du bon Dieu — n'est rien en comparaison de celui qu'ils projettent.

Je viens d'en apprendre de belles !

Figurez-vous que je ne m'expliquais pas

leur acharnement à refuser ces cinquante malheureux écus alloués à la fabrique; car enfin cinquante écus ne font jamais que 450 francs. Lorsque M. le préfet eut inscrit d'office cette somme sur notre budget, ils firent une mine piteuse et se mirent dans une si grosse colère que je me dis : Rousseau, il doit y avoir quelque anguille sous roche.

Eh bien! oui, monsieur le journaliste; l'anguille y était, je la tiens. Quand je dis l'anguille, je ferais mieux de dire la vipère : c'est le vrai nom.

Faut être possédé du diable, ça ne s'explique pas autrement, vrai!

Voici l'affaire tout au long.

Dimanche soir, Richardet, le beau-frère de Chaminadour, vint chez moi à l'effet de troquer un sac de froment ordinaire pour un hectolitre de blé choisi et propre aux semailles. C'étaient 2 francs de retour qui m'étaient dus. J'en fis cadeau à Richardet et je fis apporter une bouteille de vin de dernière les fagots.

Naturellement le cadeau fit plaisir à Richardet et mon bon vin lui délia la langue. J'en profitai pour le sonder sur les sentiments de son beau-frère Chaminadour qui est le chef des sept et le boute-en-train.

Il n'y avait pas grand mal à cela, n'est-ce pas, monsieur le journaliste? Lorsque les méchants pratiquent des mines sourdes, il est bien permis aux honnêtes gens de se garer et même, si possible est, d'éventer la mine.

Richardet a tout dégoisé.

Il paraît qu'il y a au chef-lieu une trentaine d'individus appelés solidaires. Ils se nomment ainsi parce qu'ils s'engagent mutuellement et solidairement à se passer de prêtres pendant la vie et à la mort.

Surtout à la mort : paraît que c'est le meilleur moment.

Pour lors, les solidaires de la ville veulent étendre leur confrérie dans les campagnes. Vous comprenez que ça ne peut pas se faire du jour au lendemain. Nous n'en sommes pas encore là à Saint-Martin-le-Chantre.

Pourtant il faut commencer.

Eh bien! le commencement c'est le refus de toute subvention à la fabrique.

« Rousseau, me disait Richardet, suis bien mon raisonnement. Les curés enterrent

gratis les pauvres et sont très-coulants pour ceux qui, à la rigueur, pourraient payer, mais ne veulent pas.

Cependant faut que les prêtres vivent, et le sacristain, et les chantres, et les sonneurs. Les subventions accordées aux fabriques par les communes aident beaucoup.

Ces subventions refusées partout, qu'arrivera-t-il? — Suis bien mon raisonnement, Rousseau. Il arrivera que les fabriciens diront au curé : « Monsieur le curé, ça ne peut plus marcher comme cela. Nous n'avons pas envie de faire des dettes. Tenez-vous tranquille : nous nous chargeons de faire payer les récalcitrants qui ont le moyen. Si on doit un morceau de pain à son père de son vivant, on lui doit après sa mort une sépulture décente. »

Voilà ce que diront les fabriciens. Pour lors, — suis bien mon raisonnement, Rousseau, — les solidaires chaufferont les récalcitrants et leur monteront la tête. Il y en aura dix, vingt, trente, cent qui feront la sourde oreille et ne voudront pas enterrer un père ou un fils comme on enterre quasiment le cadavre d'un chien. Mais, à la longue, il se trouvera un sans-cœur qui se laissera entortiller. Alors la planche sera faite, et dame! quand la planche est faite et qu'un mouton a passé, les autres suivent. Comprends-tu, Rousseau?

— Parbleu! que je répondis, si je comprends! c'est limpide comme de l'eau de roche.

Vous le croirez si vous voulez, monsieur le journaliste, mais je n'en ai pas dormi la nuit et j'y ai pensé tout le lendemain; même que le repiquage de mes colzas s'en est ressenti. Est-il grand Dieu possible! lorsqu'on est chrétien, français, marié, père de famille, et censé honnête homme, de perdre à plaisir sa propre âme et celle des autres?

Je me suis laissé dire que cette confrérie des solidaires avait pris naissance en Belgique. Je croisais plutôt qu'elle sort tout droit du fin fond de l'enfer : c'est mon opinion.

Pour copie conforme :

JEAN GRANGE.

Dépêches

ET DERNIÈRES NOUVELLES.

M. Thiers a reçu hier la députation de la Seine qui venait l'entretenir du remboursement des 210 millions payés par la ville de Paris à la Prusse. La question ne paraît pas avoir fait un pas dans cette entrevue; la solution en est d'ailleurs réservée à l'Assemblée.

La loi sur la magistrature ne figure plus à l'ordre du jour que pour la forme. Elle a été renvoyée à la commission. Il faut donc qu'elle revienne devant l'Assemblée. Mais on ne doute pas qu'elle ne soit définitivement enterrée aujourd'hui même.

Paris, 43 mai, 9 h. 5 m.

Trente-cinq conseillers généraux de la Seine ont signé une adresse à M. Thiers pour demander l'amnistie, la levée de l'état de siège et la cessation des exécutions capitales.

Le clergé français s'est ému profondément de la situation difficile qui est faite à M^{gr} l'évêque de Metz. Ce vénérable prélat a refusé de prêter serment à l'empereur Guillaume, et son traitement est supprimé. Il a déclaré en chaire qu'il ne quitterait jamais son troupeau, quoi qu'il arrive. M^{gr} de Metz est sans fortune, et il serait question de lui instituer un revenu viager au moyen de souscriptions dans les rangs du clergé.

Par décret du 6 mai, le nombre des notables appelés à faire partie du conseil supérieur du commerce, de l'agriculture et de l'industrie, est porté de dix à quinze.

Par décision du Président de la République, rendue sur la proposition du ministre de la marine et des colonies, le 8 mai 1872, M. le contre-amiral Thomasset (René-Edmond) a été nommé aux fonctions de major de la flotte au port de Toulon, en remplacement de M. le contre-amiral Tabuteau, décédé.

Il faut, d'après ce qui se dit ce matin, se résigner à lire demain à l'Officiel la nomination de M. Jules Ferry, à la légation d'Athènes.

Pour les articles non signés : V. CHALOPIN.

Au milieu de la faiblesse générale du marché, les titres des Halles et Marchés de Naples ont fait bonne contenance, le onzième coupon a été détaché sur les obligations; il n'est pas douteux qu'il soit regagné avant la fin de ce mois. Le public apprécie maintenant la bonne situation de l'Entre-

prise et acquiert chaque jour plus de confiance dans son avenir.

Les actions ont monté dans une proportion assez sensible, mais avec lenteur et au fur et à mesure des achats du comptant. Ces titres verront dans un temps prochain des prix meilleurs, nous croyons pouvoir le dire avec certitude.

Les obligations rapportent 24 fr.; les actions 30 fr.; le prochain coupon de 45 fr. se détache le 30 courant. Ces deux valeurs représentent donc un placement des plus rémunérateurs.

RENTE ITALIENNE.

LA CAISSE DU MONDE FINANCIER, 17, rue Saint-Marc-Feydeau, à Paris, paie, dès aujourd'hui, le coupon de la rente italienne du mois de juillet prochain, moyennant une commission de 20 centimes par 5 fr. de rente.

L'OFFICE DE LA BOURSE

3, rue Taibout, Paris,

Achète et vend, au cours du jour, 206 25, les obligations du chemin de fer et bassin houiller du Var (18 fr. d'intérêt, remboursement à 500 fr. en 29 ans, — 9 0/0 de revenu.)

CALCULS : Pour 1,000 fr. on a PAR AN, y compris la prime de remboursement, savoir : en obligation d'Orléans, 71,80; du Midi, 73,50; de l'Ouest, 74,50; de Lille-Valenciennes, 80; d'Orléans-Châlons, 88; du Médoc 96,50; du chemin de fer et bassin houiller du Var, 193,50, ces dernières donnent donc un produit de deux fois supérieur à celui de la plus avantageuse des obligations de chemins de fer.

SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE

BANQUE DE CRÉDIT ET D'ÉMISSION

(ANONYME)

Capital : 5,000,000 francs

Siège social : 57, rue Taibout, Paris.

OPÉRATIONS DE LA SOCIÉTÉ :

Participation aux emprunts publics et émissions.

Prêts et avances sur titres, (Mêmes numéros conservés).

Paiement de tous coupons. Placement permanent d'obligations et arbitrages avec toutes valeurs.

Achat et vente de toutes valeurs en Banque. Opération de Bourse au comptant et à terme (courtage officiel). Renseignements gratuits sur toutes valeurs françaises et étrangères.

Le Président du Conseil d'administration, N. LEFEBVRE-DURUFLÉ, G. O. *, Ancien ministre du Commerce.

LE

CHOCOLAT-MENIER

SE VEND PARTOUT

ON ÉVITERA

LES CONTREFAÇONS

EN EXIGEANT

le véritable nom.

Saumur, imprimerie de P. GODET.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 15 MAI 1872.

Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.			
Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.	
3 % jouissance 1 ^{er} janv. 71.	54 80	»	»	Crédit Foncier, act. 500 f. 250 p.	833 75	1 25	»	C. gén. Transatlantique, j. juill.	242 50	3 75	»
4 1/2 % Jouiss. 22 septembre.	78 50	»	»	Soc. gén. de Crédit industriel et comm., 125 fr. p. j. nov.	616 25	»	»	Canal de Suez, jouiss. janv. 70.	325 50	»	7 50
4 % jouissance 22 septembre.	70 80	»	»	Crédit mobilier	215 50	»	»	Crédit Mobilier esp., j. juillet.	492 50	»	3 75
5 % Emprunt	87 70	»	»	Crédit foncier d'Autriche	»	»	»	Société autrichienne, j. janv.	845 50	»	»
Obligations du Trésor, t. payé.	425 50	»	»	Charentes, 400 fr. p. j. août.	435 50	»	»	OBLIGATIONS.			
Dép. de la Seine, emprunt 1857	209 50	1 50	»	Est, jouissance nov.	500 50	2 50	»	Orléans	294 50	»	»
Ville de Paris, oblig. 1855-1860	373 75	75	»	Paris-Lyon-Méditerr., j. nov.	837 50	»	»	Paris-Lyon-Méditerranée.	291 50	»	»
— 1865, 4 %	440 50	5 50	»	Midi, jouissance juillet.	612 50	»	»	Est	285 25	»	»
— 1869, 3 % t. payé.	270 50	»	»	Nord, jouissance juillet.	985 50	5 50	»	Nord	303 50	»	»
— 1871, 3 % 70 fr. payé.	231 50	50	»	Orléans, jouissance octobre.	825 50	7 50	»	Ouest	287 75	»	»
— libéré	254 50	75	»	Ouest, jouissance juillet, 65.	503 75	1 25	»	Midi	289 50	»	»
Banque de France, j. juillet.	3700 50	»	»	Vendée, 250 fr. p. jouiss. juill.	625 50	6 25	»	Deux-Charentes	271 25	»	»
Comptoir d'escompte, j. août.	663 75	»	»	Compagnie parisienne du Gaz.	680 50	3 75	»	Vendée	263 50	»	»
Crédit agricole, 200 f. p. j. juill.	497 50	»	»	Société Immobilière, j. janv.	32 50	1 25	»				
Crédit Foncier colonial, 250 fr.	345 50	»	»								

GARE DE SAUMUR

(Service d'été, 6 mai).

DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.

3 heures 09 minutes du matin, express-poste.
6 — 45 — — (s'arrête à Angers).
9 — 02 — — omnibus.
1 — 33 — — soir, —
4 — 13 — — express.
7 — 27 — — omnibus.

DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.

3 heures 03 minutes du matin, omnibus-mixte.
8 — 20 — — omnibus.
9 — 50 — — express.
12 — 38 — — omnibus.
4 — 44 — — soir, —
10 — 30 — — express-poste.
Le train d'Angers, qui s'arrête à Saumur, arrive à 6 h. 34 s.

A LOUER

Présentement,

APPARTEMENTS au 1^{er}, avec cave et grenier.

S'adresser à M. GABORIT, négociant, rue Saint-Jean, ou à M. POISSON, négociant, rue de la Petite-Bilange. (225)

A LOUER

PRÉSENTEMENT,

UNE MAISON, située à Saumur, quai de Limoges, avec cour, écurie, remise et vastes magasins. S'adresser à M. FORGE. (98)

FABRIQUE D'ENCRE

de PASQUIER, pharmacien, rue du Marché-Noir, Saumur.

Cette encre est inaltérable et n'oxyde pas les plumes métalliques.

HOTEL D'ANJOU.

M. PETIT, maître d'hôtel à Saumur, a l'honneur de prévenir le public que les pâtés qu'il vend ne proviennent point d'un dépôt qui lui aurait été fait, ainsi qu'on l'a faussement prétendu, mais sont les produits de sa maison. (398)

CODE

DES USAGES RURAUX.

Pour les départements situés dans le ressort de la Cour impériale d'Angers, Maine-et-Loire, Sarthe et Mayenne, par Ch. QURIS, avocat à Angers.

En vente à Saumur, au bureau du journal.

M. LAUMONIER, notaire, demande un petit clerc.

M. DÉZÉ, relieur-papetier à Saumur, demande un apprenti.

Nouvelle Encre
A Gardot à Dijon.
noire en écrivant, n'oxydant pas les plumes, n'épaississant pas.
Nouvelle Encre violette noire copiant même un mois après l'écriture.
chez tous les Papetiers.

BENZINE J. GARDOT
DIJON

Pour enlever les taches de toutes les étoffes sans odeur et sans altérer les couleurs.

LE FLACON 1^{er} 25 c 2^o 50 c

On demande une apprentie pour les modes et la lingerie. S'adresser au bureau du Journal.

Un enfant de 13 ans, muni de bons certificats, demande une place dans une maison, ou à la campagne.

ETUDES DRUIDIQUES

ET

DES TEMPS PRIMITIFS ET D'INTUITION DES RACES HUMAINES.

Nouvelle disposition des Triades du Mystère des Bardes de l'Île-de-Bretagne, et observations sur ce monument.

Par A. C. G.

Premier Fascicule : 50 centimes.

(Le second paraîtra prochainement.)

En vente, à Saumur, chez tous les imprimeurs, libraires et papetiers.